

DÉVELOPPEMENT

L'Europôle de l'Arbois reçoit deux chaires du Collège de France

DE NOTRE CORRESPONDANTE
À MARSEILLE.

Institution parisienne s'il en est fondée au début du XVI^e siècle, le Collège de France vient pour la première fois de son histoire de créer deux chaires en province, à Aix-en-Provence. Une vingtaine de personnes et deux laboratoires, l'un sur la géodynamique et l'autre sur l'évolution du climat et de l'océan, sont désormais installées au cœur de l'Europôle de l'Arbois, dans un bâtiment de 650 m², réhabilité et financé par les collectivités locales pour un montant de 863.000 euros. « *C'est une opération exemplaire qui a été mise en place ici et les acteurs locaux ont montré le rôle qu'ils pouvaient avoir alors que la recherche est dans une extrême difficulté en France* », note Jacques Glowinski, administrateur du Collège de France. Le projet a été monté en partenariat avec l'université Paul-Cézanne, présente depuis dix ans sur le site avec le Cerege, un laboratoire spécialisé dans les géosciences de l'environnement, créé avec le CNRS et l'université de Provence.

Le Cerege est aussi à l'initiative du prochain grand projet de l'Europôle, l'Accélérateur pour les sciences de la Terre et de l'environnement risques (ASTERisques), dont la construction va démarrer cet automne et qui doit permettre de détecter des noyaux fabriqués par l'interaction des rayonnements cosmiques et de l'environnement terrestre, autrement dit les cosmonucléides. Il est appelé à remplacer le Tandétron d'Orsay, installé il y a vingt ans et désormais obsolète. Il représentera un investissement de 6,4 millions, dont 1,5 million financé par le Conseil général des Bouches-du-Rhône et 940.000 euros par le CNRS. Dix ans après sa création, l'Europôle de l'Arbois, seule technopole de l'Hexagone spécialisée dans l'environnement, accueille 60 entreprises avec plus de 700 salariés, une dizaine de laboratoires et trois grosses associations de formation.

BRIGITTE CHALLIOL